

AVENANT AUX CONDITIONS ET TARIFS

DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES APPLICABLES

À LA CLIENTÈLE DES PARTICULIERS AU 01/10/2025

(Version au 13/11/2025)

ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Outre les frais et tarifs mentionnés ci-dessous, le CLIENT est redevable de façon générale de tous frais, honoraires, impôts et taxes occasionnés par l'ouverture, le fonctionnement, la clôture du compte ou par la souscription d'un produit ou service.

➤ PLACEMENTS FINANCIERS

TARIFICATION APPLICABLE AUX TITRES NON COTÉS PEA / **PEA-PME-ETI**

- Frais d'ouverture et/ou frais de gestion de dossier (opérations sur titre hors transaction, détachement de dividendes, etc...)..... **102,00 €/opération**
- Frais de transaction (achat, vente, apport) **1,20 % du montant de la transaction maxi 222,00 €**

TARIFICATION APPLICABLE À LA GESTION SOUS MANDAT DE VEGA IS (POUR LES CTO ET PEA)

Conditions applicables aux mandats et avenants signés à compter du 16 mars 2026

Commissions de gestion annuelle « tout compris »*	Taux Unique 1,20%TTC
Incluant la Commission forfaitaire de gestion de VEGA IS	Dont 1,10%TTC (Dont 70% rétrocédés à la Caisse d'Épargne en sa qualité de distributeur du mandat)
Incluant une Commission forfaitaire de tenue de compte (conservation des actifs et traitement des opérations)	Dont 0,10%TTC

* Commission prélevée semestriellement, basée sur la moyenne des valorisations fin de mois du portefeuille. Seuls les impôts/taxes et timbres de bourse sont directement prélevés par le Teneur de compte en supplément de la commission de gestion annuelle.

En cas de résiliation du mandat les conditions tarifaires standard applicables au compte titres / PEA seront rétablies.

Conditions applicables aux mandats signés avant le 16 mars 2026

Droit d'entrée et de sortie	Votre Caisse d'Épargne perçoit des droits d'entrée sur des OPC hors groupe.
Commissions de mouvement	Votre Caisse d'Épargne perçoit des commissions de mouvement.
Commissions de gestion rétrocédées par le gérant	80% des commissions de gestion perçues par le gérant sont rétrocédées à la Caisse d'Épargne en tant que distributeur du mandat.
Droits de garde	Votre Caisse d'Épargne perçoit des droits de garde .

Les commissions de mouvement désignent les frais perçus par le gérant ou des parties liées à l'occasion d'opérations d'achat ou de vente portant sur le portefeuille d'un mandat de gestion.

Avertissement :

Votre attention est attirée sur les liens capitalistiques existant entre le gérant VEGA IS et votre Caisse d'Épargne, établissement distributeur, qui pourraient faire émerger de potentiels conflits d'intérêts. Le schéma de rémunération établi entre votre Caisse d'Épargne, distributeur et teneur de compte d'une part, et VEGA IS, gérant sous mandat, d'autre part, peut renforcer l'incitation du gérant sous mandat à accroître le taux de rotation des portefeuilles pour le compte du groupe.

AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES



TITRES AYANT FAIT L'OBJET DE MODIFICATION À COMPTER DU 09/02/2026

> FRAIS DE SUCCESSION

- Frais bancaires de succession.....**Gratuit**
- Paiement de factures à la demande des ayants droits (hors Pompes Funèbres).....**Gratuit**
- Virement pour paiement de la facture Pompes Funèbres.....**Voir section « Vos moyens et opérations de paiement »**
- Évaluation des avoirs du conjoint survivant**Gratuit**



À SAVOIR

Le traitement bancaire d'une succession comprend différentes étapes dont quelques exemples ci-dessous :

- Enregistrement du décès et gestion du dossier,
- Protection, sécurisation et clôture des comptes du défunt,
- Production de(s) arrêté(s) de compte(s) au jour du décès,
- Relations avec les tiers gestionnaires de produits (assureurs, gestionnaire de valeurs mobilières, organismes de financement spécialisé...),
- Correspondance et échanges avec notaire, ayants-droits..., réponse aux sollicitations de l'administration fiscale.

OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



> LES FORMULES

FORMULE INITIAL (COTISATION MENSUELLE)

**Cartes bancaires
disponibles⁽¹⁾**

**CB Visa Classic à contrôle de
solde quasi systématique⁽²⁾ ou
systématique⁽²⁾**

**CB Visa Classic⁽³⁾
ou CB Visa Classic IZICARTE⁽⁴⁾
Débit Immédiat ou Débit Différé**

Formule Individuelle Jeunes
(18/28 ans)

Gratuit

Formule Individuelle
Jeunes Mineurs (11/17 ans)

Gratuit

OPÉRATIONS INTERNATIONALES⁽⁵⁾

> OPTION INTERNATIONALE⁽⁶⁾

Formule 1 : Voyage

11/28 ans **Gratuit ***
11/25 ans **- 50 %**

Formule 2 : Séjour

11/28 ans **Gratuit ***
11/25 ans **- 50 %**

Formule 3 : Séjour +

11/25 ans **- 50 %**

*Sous réserve de détention d'une formule Initial ou Confort

- (1) Parmi les cartes disponibles : si Formule Individuelle, une carte bancaire. Si Formule Famille, une carte bancaire par compte ou 2 cartes pour un compte joint et au maximum 4 cartes pour les parents souscripteurs. Une carte adaptée à l'âge par enfant bénéficiaire.
(2) La carte CB Visa Classic à contrôle de solde quasi systématique est commercialisée auprès des clients à partir de 12 ans. La carte CB Visa Classic à contrôle de solde systématique est commercialisée auprès des mineurs à partir de 11 ans.
(3) Les Cartes CB Visa Classic ne sont pas commercialisées auprès des mineurs. Possibilité de souscription à partir de 16 ans avec accord des deux représentants légaux ou du représentant légal lorsque l'administration légale est exercée par un seul parent.
(4) Sous réserve de l'accord de BPCE Financement. Service non commercialisé auprès des mineurs.
(5) Opérations en devises hors Euro ou impliquant un pays hors EEE (voir Détails de l'EEE en page 47).
(6) Service réservé aux détenteurs d'une carte Visa. Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.



Caisse d'Épargne et de Prévoyance Bretagne-Pays de Loire - Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 315 000 000 euros - Siège social : 2, place Graslin, CS 10305, 44003 NANTES Cedex 1 - 392 640 090 R.C.S. Nantes - Intermédiaire d'assurance, immatriculée à l'ORIAS sous le N° 07 022 827 - Titulaire de la carte professionnelle « Transactions sur immeubles et fonds de commerce sans perception de fonds, effets ou valeur » N° CPI 4401 2018 000 033 549 délivrée par la CCI de Nantes-Saint Nazaire, garantie par la CEGC - RCS PARIS 382 506 079 - 59, avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS. Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers n° FR232581_01QHQN (BPCE - SIRET 493 455 042) EdEp.2604.00760.